

## Schéma national des infrastructures de transport : vers de nouvelles priorités de la politique des transports ?

Yves CROZET, Professeur  
Université de Lyon (IEP)  
Laboratoire d'Economie des Transports (LET) – UMR CNRS n°5593  
Contact : [yves.crozet@let.ish-lyon.cnrs.fr](mailto:yves.crozet@let.ish-lyon.cnrs.fr)

L'existence d'infrastructures et de services de transport performants est considérée par les pouvoirs publics comme une condition essentielle à la croissance économique et à l'aménagement du territoire. Le Gouvernement Fillon a engagé en 2008 l'élaboration d'un schéma national des infrastructures de transport (SNIT) inscrivant de nombreux projets de liaisons ferroviaires, routières et fluviales ainsi que des opérations d'intervention sur les réseaux existants. L'ampleur des investissements retenus, évalués à 245 Md€ sur 25 ans, n'apparaît pas soutenable financièrement pour l'Etat, ses établissements publics et les collectivités territoriales alors que le contexte budgétaire est extrêmement contraint et que le retour à l'équilibre des finances publiques est une priorité. Pour cette raison le Gouvernement Ayrault a souhaité faire évoluer le projet de schéma et définir de nouvelles orientations pour la politique des transports, en dégagant une vision partagée, réaliste et cohérente des enjeux stratégiques pour notre pays à court, moyen et long termes. Pour cela, une commission d'analyse et de proposition a été mise en place sous le nom de Commission « Mobilité 21 », sous la présidence de Philippe Duron.

Membre de la dite commission, l'auteur de ce résumé souhaite profiter du colloque « Transport et Métropolisation » pour amorcer avec ses pairs un travail de recherche sur les résultats des travaux de cette commission dont le rapport est attendu pour le printemps 2013. La lettre de mission du ministre indique en effet qu'il ne s'agit pas seulement de proposer un ordre de priorité pour les projets du SNIT, mais d'accompagner ces recommandations d'une vision stratégique incluant les questions de financement, mais aussi la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'évaluation des projets.

Le papier proposé se penchera tout particulièrement sur l'évolution des grilles analytiques utilisées pour l'évaluation des projets. En insistant sur les services liés aux infrastructures de transport, en resituant les résultats de l'analyse coûts-bénéfices et le taux de rentabilité interne dans une approche multicritères d'envergure beaucoup plus vaste, en insistant sur les critères d'équité... est-on conduit à modifier les priorités de la nation ? Et si oui, dans quel sens ? Pour répondre aux besoins de mobilité durable de nos concitoyens tout en conservant un programme soutenable sur le plan financier faut-il réaliser le SNIT à tout prix ou faut-il au contraire en revoir radicalement les ambitions ?

**Mots-clés :** Evaluation de projets, financement, infrastructures de transport, méthodes multicritères, politiques publiques